

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une consultation publique aura lieu, lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra **le 28 mars 2023, à 17h30**, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville, situé au 629, boulevard Perron à Carleton-sur-Mer pour les personnes et organismes qui désirent poser leurs questions ou émettre leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. L'immeuble se situe au 308, route 132 Ouest, lot 3 887 032 du Cadastre du Québec.

La demande consiste à accepter la largeur, la profondeur et la superficie d'un emplacement qui sont respectivement de 24,38 m, 57,82 m et 1393,6 m, alors que le règlement de lotissement prévoit une largeur, profondeur et superficie minimales de 25 m, 60 m et 1 858 m.

2. L'immeuble se situe au 499, boulevard Perron, lot 6 195 840 du Cadastre du Québec.

La demande vise la construction d'un garage qui serait implanté à une distance de 3 m de ligne latérale nord, 3,90 m de la ligne latérale ouest et à 2,90 m du bâtiment principal, alors que le règlement de zonage prévoit une marge latérale minimale de 4,5 m et une distance minimale de 10 m du bâtiment principal.

3. L'immeuble se situe au 102-100A, Route 132 Est, lots 3 886 700 et 3 886 723 du Cadastre du Québec.

La demande vise à accepter un lotissement projeté qui réduirait la superficie d'un emplacement à 1310 m² (lot 3 886 700), alors que le règlement de lotissement prévoit une superficie minimale de projet de 1393,5 m².

La demande vise également la création d'une rue publique d'une largeur de 10 m sans cercle de virage (lot 2 886 723), alors que le règlement de lotissement prévoit une largeur minimale de 15 m et un cercle de virage de 30 m de diamètre.

Les personnes ou organismes qui désirent obtenir de l'information sur les demandes de dérogations mineures sont invitées à le faire par courriel à l'adresse : urbanisme@carletonsurmer.com.

FAIT À CARLETON-SUR-MER, CE 17^{ÈME} JOUR DE MARS 2023



Antoine Audet

Directeur général et greffier

(Publication et publication dans *Le Hublot* et sur le site internet de la Ville, le 17 mars 2023)